

Les conditions d'une intégration sécuritaire et compétente des nouveaux travailleurs dans le secteur minier

Résumé du projet de recherche

Les questions de recrutement et d'intégration d'une nouvelle main-d'œuvre sont au cœur des préoccupations des entreprises minières qui doivent faire face à un vieillissement de la main-d'œuvre conjugué à des problèmes récurrents de recrutement et à des absences pour cause de maladies ou de blessures. Pour faire face aux nombreux défis posés par un tel contexte, l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur minier a formulé une demande à un groupe de chercheurs pour documenter les conditions favorisant une intégration sécuritaire et compétente des nouveaux travailleurs, particulièrement celles favorisant la transmission des savoirs entre travailleurs expérimentés et nouveaux travailleurs ce qui constitue l'objectif général de ce présent projet.

Dans ce projet de recherche, effectué dans deux entreprises minières sélectionnées sur une base volontaire, l'étude des conditions d'intégration des nouveaux travailleurs sera abordée en se basant sur une démarche d'analyse ergonomique du travail, une approche systémique qui considère l'activité de travail (dont l'activité de transmission et d'apprentissage) dans sa globalité en tenant compte de l'individu avec ses caractéristiques spécifiques, et en recherchant les différents déterminants que sont l'entreprise avec son mode de fonctionnement et les conditions de réalisation du travail qui peuvent influencer cette activité et ses résultats au point de vue de la santé des personnes et de la production. Plusieurs variables seront considérées (p. ex. les caractéristiques des entreprises, le processus d'intégration des nouveaux mineurs et le rôle des mineurs expérimentés, etc.). Elles seront documentées par diverses méthodes de collecte de données (p. ex. analyses statistiques et documentaire, entrevues, observations, etc.).

Du point de vue scientifique, ce projet permettra de poursuivre le développement d'un modèle portant sur l'impact de l'organisation du travail et de la production sur la transmission des savoirs, et ce, dans un environnement présentant plusieurs risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Enfin, des retombées directes pour le secteur sont prévues par le développement de pistes de solutions avec les gens du milieu impliqués dans le projet. Dès l'élaboration du projet de recherche, des mécanismes seront mis en place pour assurer le transfert des résultats et l'appropriation des connaissances de la recherche par les milieux. Plusieurs partenaires seront parties prenantes du projet en siégeant au sein d'un comité de suivi. En plus de la valorisation de la recherche faite par le service des ressources du service de transfert de l'IRSST, diverses contributions scientifiques seront également produites.

Cette proposition de projet fait également l'objet d'une demande de subvention à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) du Québec visant à réaliser cette étude dans trois autres sites miniers.